

INITIATION AU MAGNÉTISME - SESSION 2019/2020

LIEU : Syndicat National des Radiesthésistes : 21, boulevard de la Libération - 94300 VINCENNES - Métro : "Château de Vincennes" ou RER "Vincennes".

DATES DES SÉANCES :

Les séances se tiendront, une fois par mois, de 10h00 à 17h00, le dimanche : 20 octobre 2019, 24 novembre 2019, 8 décembre 2019, 12 janvier 2020 et 9 février 2020.

PROGRAMME

- ◆ Module 1 : Qu'est-ce que le magnétisme ? Comment cela fonctionne-t-il ?
- ◆ Module 2 : Développer sa sensibilité énergétique.
- ◆ Module 3 : Possibilités et limites du magnétisme.
- ◆ Module 4 : Les différentes passes, impositions et applications.
- ◆ Module 5 : Déroulement d'une séance de magnétisme, la déontologie du magnétiseur.

CONDITION DE PARTICIPATION : Aucun pré-requis demandé.
Toute personne désireuse de s'initier au magnétisme peut s'inscrire. Pas de nouvelle inscription acceptée en cours de cycle.

MATERIEL : Apporter une serviette, de quoi écrire, une bouteille d'eau et un pendule.

INSCRIPTION : des maintenant car le nombre de place est limité à 8 personnes.

FRAIS DE PARTICIPATION

650 Euros pour les 5 séances toute la journée.

Les frais de participation pourront être réglés par des versements fractionnés ().

- ◆ 1er versement de 400 Euros à l'inscription;
- ◆ 2ème versement de 250 Euros le 8 décembre 2019.

D'autres facilités de paiement seront accordées sur demande écrite.

FORMATEUR : Hafid YACINE, membre du S.N.R.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer au S.N.R. dès maintenant
Magnétisme - Session 2019/2020

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Ville :

Tél :

Adresse courrier électronique :

FRAIS DE PARTICIPATION : 650 Euros (déjeuner non compris);

Je joins la somme de :

Pour le règlement comptant En premier versement

Par chèque bancaire ou postal En espèces

(cocher la case correspondante)

A l'ordre du Syndicat National des Radiesthésistes (S.N.R.)

Je m'engage à assister aux 5 séances et à verser le solde des frais de participation au plus tard le 8 décembre 2019.

TOUTE FORMATION COMMENCÉE EST DUE DANS SON INTÉGRALITÉ.

En cas d'annulation d'une séance, le Syndicat ne remboursera pas les billets de transports.

Le :

Signature





**Syndicat National
des Radiesthésistes(SNR)**
21, bd de la Libération - 94300 VINCENNES
Tél : 01 41 93 06 31
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
9h45 à 12h30 et de 13h00 à 18h00

Courriel : SN-Radiesthesistes@wanadoo.fr
Site : www.snradiesthesistes.fr
Facebook : www.facebook.com/SNRadiesthesistes/

Magnétisme Session 2019/2020